



ACOL *

DEMANDE D'ABONNEMENT CLIENT (COMPTE CLIENT – JUGEMENTS N.-É.)

Cette Demande d'abonnement client, une fois remplie en double exemplaire, signée par le client et acceptée par Unisys Canada Inc. (« Unisys »), constitue l'accord entre le client et la province de la Nouvelle-Écosse à l'égard de l'accès électronique au Réseau d'enregistrement des biens personnels de la Nouvelle-Écosse (« Service ACOL »), conformément à l'Accord financier inclus aux présentes, et aux Conditions générales et Description(s) de produit ci-annexés.

Nom de l'entreprise (le cas échéant) _____

Si le compte client demandé est destiné à un usage personnel, vous pouvez ne rien inscrire dans ce champ.

Nom personnel (obligatoire) _____

Votre nom. Ce sera le nom d'utilisateur assigné au compte client.

Adresse (obligatoire) _____

Adresse municipale

Ville

Province / Territoire

Code postal

Téléphone (obligatoire) _____

Télécopieur (optionnel) _____

Adresse de courriel (obligatoire) _____

Objet de la demande (cochez toutes les réponses qui s'appliquent)

Personnel

Je demande un accès afin d'effectuer des enregistrements pour le compte d'une autre personne ou entreprise.

Professionnel

Sélectionnez un mot de vérification de client qui servira à authentifier votre identité lorsqu'il aura une conversation téléphonique avec le fournisseur de services ACOL au sujet de votre compte (au maximum 20 caractères) : _____

Base(s) de données du Réseau d'enregistrement des biens personnels sélectionnée(s)

Nouvelle-Écosse (NS)

Accès utilisateur : Lors de la création de votre compte client, vous recevrez un ID utilisateur pour effectuer les fonctions suivantes dans le Service ACOL.

Recherche et enregistrement dans le RENBIP	Administration du RENBIP	Administration du compte client
<ul style="list-style-type: none"> • Effectuer une recherche dans n'importe quelle juridiction du système ACOL RENBIP. • Effectuer les genres d'enregistrements suivants dans la base de données RENBIP de la Nouvelle-Écosse : * <ul style="list-style-type: none"> ○ Avis de jugement - <i>Creditors' Relief Act</i> ○ Avis de réclamation - <i>Creditors' Relief Act</i> ○ Avis d'ordonnance - <i>Matrimonial Property Act</i> 	<ul style="list-style-type: none"> • Visualiser et mettre à jour les renseignements sur un client du RENBIP • Lister et visualiser les renseignements sur un numéro de partie garantie 	<ul style="list-style-type: none"> • Récupérer des rapports • Modifier le mot de passe • Renseignements sur l'utilisateur • État du compte • Relevé de compte

* Vous ne pourrez pas renouveler, modifier, effectuer la mainlevée ou enregistrer de nouveau un enregistrement que vous n'avez pas créé.

* ACOL et Atlantic Canada On-Line sont des marques déposées officielles des provinces du Nouveau-Brunswick, de Terre-Neuve-et-Labrador, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Renseignements sur l'utilisateur administratif et le client du RENBIP

Lors de la création de votre compte client, vous serez identifié en tant qu'utilisateur administratif du RENBIP et administrateur de partie garantie pour le compte client. Reportez-vous à la Description de produit du RENBIP pour la définition de ces rôles.

Clarification de l'article 6.2 de la Description de produit du RENBIP : Pour vous permettre d'effectuer des enregistrements dans la base de données du RENBIP sélectionnée, Unisys créera votre dossier de renseignements sur le client du RENBIP en utilisant le nom, l'adresse et les coordonnées que vous fournissez dans cette Demande d'abonnement client. Utilisez les fonctions Visualiser les renseignements sur le client du RENBIP et Mettre à jour les renseignements sur le client du RENBIP pour vérifier et tenir à jour ces renseignements d'identification importants.

ACOL Accord Financier

À l'acceptation de cette Demande d'abonnement client pour un Compte client - Jugements N.-É., le client convient qu'Unisys établira un compte ne portant pas intérêt pour la ou les bases de données sélectionnées (« compte client »). Le montant du dépôt initial pour le compte client (« dépôt initial ») sera de 0,00 \$ et le montant du solde minimal pour le compte client sera de 0,00 \$.

Le client convient de payer les frais stipulés pour accéder au Réseau d'enregistrement des biens personnels par carte de crédit lors de l'exécution d'une recherche ou d'un enregistrement.

Lorsque vous fournissez des renseignements personnels et relatifs au paiement pour effectuer une recherche ou un enregistrement dans le Réseau d'enregistrement des biens personnels, vous autorisez le ministère concerné et ses agents à recueillir, à utiliser et à divulguer ces renseignements afin de traiter votre demande de recherche ou d'enregistrement. Ces renseignements ne seront ni recueillis, ni utilisés, ni divulgués par le ministère concerné ou ses agents à aucune autre fin sans votre consentement.

Le client reconnaît que l'autorisation accordée en vertu du présent Accord financier demeure en vigueur pendant dix (10) jours suivant la réception par Unisys d'un préavis écrit de sa révocation. Cette autorisation peut être annulée en tout temps sur remise d'un avis écrit suivant la description ci-dessus

Le client accepte de ne pas faire de demande ni prendre d'arrangements pour le remboursement de paiements effectués en vertu du présent Accord financier pour quelque raison que ce soit, sauf pour : (i) un paiement inexact résultant d'une utilisation infructueuse du Service ACOL; (ii) un montant de paiement qui diffère des frais stipulés pour l'accès au Réseau d'enregistrement des biens personnels; ou (iii) un paiement effectué plus de dix (10) jours suivant la réception d'un avis écrit d'Unisys de révocation du présent Accord financier.

Le client doit aviser Unisys de tous frais incorrects résultant de l'utilisation infructueuse du Service ACOL dans les trente (30) jours suivant l'imputation desdits frais.

Veillez signer à l'endroit indiqué et acheminer en double exemplaire à :

Unisys Canada Inc.
350-7105, rue Chebucto
Halifax, Nouvelle-Écosse B3L 4W8
Courriel : ACOLBusinessOffice@Unisys.com
Téléphone : 1-855-324-2265

Les renseignements fournis par le client dans ces accords peuvent être utilisés par Unisys et la ou les provinces ou territoires concernés uniquement aux fins pour lesquelles ils ont été fournis. Ni Unisys ni la ou les provinces ou territoires concernés ne peuvent divulguer ces renseignements à une autre partie ou les utiliser à toute autre fin.

Signature client autorisée

Accepté au nom et pour le compte de la province de la Nouvelle-Écosse

Date

Date